

FOugères, le 27 juin 2017



## FO signataire de l'accord sur l'intéressement ! 2017 - 2018 - 2019

Après plusieurs semaines de négociations, **FO** a trouvé un terrain d'entente sur la nouvelle formule proposée par la Direction.

Les nouveaux indicateurs sont liés aux **résultats économiques** (taux de profits) et à **des critères de performance opérationnelle** :

- ✓ critère Qualité (*retours clients*),
- ✓ critères Industriels (*VEX et OTD*)
- ✓ et critères Sociaux (*EPDP et nombre de fiches OUF émises et de déviations signalées dans les IGP*).

Malgré l'assouplissement de ces objectifs au fur et à mesure des différentes réunions, les élus **FO** ont toujours alerté sur le niveau élevé de ceux-ci. Objectifs ambitieux qui ne pourraient être tenus que si La Direction tient ses engagements et met en place les moyens pour les atteindre.

### Pourquoi FO a signé l'accord sur l'intéressement :

- Car pour **FO** il est important que les salariés soient associés à la réussite de l'entreprise lorsque leurs efforts ont permis d'atteindre les objectifs ;
- Car grâce à l'augmentation du salaire plancher revendiquée par FO depuis plusieurs années et enfin obtenue, tous les salariés qui ont un salaire annuel inférieur au PASS<sup>1</sup> de 39 228 € auront une meilleure prime (au lieu de 2 SMIC annuels de 35 526 € de l'ancien accord) !
  - ⇒ Cela concerne toutes les catégories, les jeunes ingénieurs vont aussi en bénéficier.
  - ⇒ Pour info, en remplaçant les 2 SMIC annuels par le PASS sur le précédent accord, on aurait eu +200 € supplémentaires !

**FO** est consciente qu'avec ces nouveaux critères, le montant de l'intéressement pourrait être moins élevé que les années précédentes, *mais sans signature d'accord... pas de prime d'intéressement... un tiens vaut mieux que deux tu l'auras !*

**FO** rappelle à la Direction que l'attractivité dans la société Safran E&D passe par des **augmentations de pouvoir d'achat** : les salaires et aussi le montant des primes !

Adhérez à **FO** ! Notre **FO**rce c'est notre nombre : plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids dans la négociation !

Vos représentants **FO**

<sup>1</sup> PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale